



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Direction de la Vie Universitaire

2^{ème} année Master «Droit, Economie, Gestion »
Mention «Modélisation, Ingénierie Mathématique, Statistique et Economique»
Spécialité « Ingénierie des risques économiques et financiers »
Parcours Recherche : Modélisation Economique

Adopté par le CEVU du 22/03/2011 et le CA du 11/04/2011
29/05/2012

Enseignements et contrôle des connaissances : 2011-2012 à 2015-2016

Premier semestre		Total semestre : 210h – 30ECTS						
UE	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée	
Economie de l'incertain et de l'information		Total : 40h			Total ECTS : 6			
UE 111 Economie de l'incertain approfondie		20h	/30		3			
UE 112 Economie de l'information		20h	/30		3			
Comportements et stratégies		Total : 40h			Total ECTS : 6			
UE 121 Théorie des jeux approfondie		20h	/30		3			
UE 122 Economie expérimentale		20h	/30		3			
Innovation et réseaux		Total : 40h			Total ECTS : 6			
UE 131 Economie des réseaux		20h	/30		3			
UE 132 Economie de l'innovation approfondie		20h	/30		3			
Outils et Econométrie		Total : 50h			Total ECTS : 6			
UE 141 Econométrie des variables qualitatives		20h	/30		3			
UE 103 Base de données et statistique		30h	/30		3			
Options (2 UE au choix)		Total : 40h			Total ECTS : 6			
UE 151 Modélisation des systèmes complexes et économie de l'environnement (*)		20h	/30		3			
UE 101 Assurance		20h		/30	3	Ecrit	2h	
UE 102 Banque, marchés et produits financiers		20h	/30		3			
Total du semestre / 300 - Capitalisation du semestre à partir de 150 points.								

(*) : UE proposée par les autres spécialités de la Mention IMSE.

Les unités

UE 101 Assurance

UE 102 Banque, marchés et produits financiers

UE 103 Base de données et statistique

UE 201 Anglais

sont mutualisées avec le parcours professionnel.

Deuxième semestre		Total semestre : 40h –30 ECTS						
UE	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
Anglais		Total : 24h			Total ECTS : 3			
UE 201 Anglais		20h		/30		3		
Grand Oral		Total : 6h			Total ECTS : 6			
UE 211 Grand Oral				/60		6	Oral	
Séminaires de recherche		Total : 30h			Total ECTS : 1			
UE 221 Séminaire de recherche		20h		/10		1		
Stage de recherche		Total : 20h			Total ECTS : 20			
UE 231 Stage de recherche		Six mois		/200		20	Mémoire et soutenance	
Total du semestre / 300 - Capitalisation du semestre à partir de 150 points.								



UNIVERSITE MONTESQUIEU
BORDEAUX IV
Direction de la Vie Universitaire

2^{ème} année Master «Droit, Economie, Gestion »
Mention «Modélisation, Ingénierie Mathématique, Statistique et Economique»
Spécialité « Ingénierie des risques économiques et financiers »
Parcours Recherche : Modélisation Economique

Enseignements et contrôle des connaissances : 2011-2012 à 2015-2016

Périodes d'examens

Session unique :

1^{er} semestre : en janvier,

2^{ème} semestre : en juin et septembre

Les écrits terminaux sont rédigés sur des copies respectant l'anonymat.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée.

Trois absences non justifiées à une séance de Travaux Dirigés entraînent la note zéro en contrôle continu de la matière, au sein de l'unité d'enseignement. Cette note zéro, comme l'ensemble des notes de contrôle continu, est reportée en deuxième session.

Une absence à un devoir surveillé dans le cadre du contrôle continu ne pourra valoir dispense que sur présentation d'un justificatif au secrétariat, et après décision du responsable de la spécialité.

L'étudiant est considéré comme absent s'il se présente avec un retard supérieur à 15 minutes après le début de l'épreuve.

Les heures et les lieux pour consulter les copies seront affichés sur les panneaux lors des résultats des examens.

Dans tous les cas, la forme des épreuves est décidée en début d'année par l'équipe pédagogique en charge de l'unité d'enseignement sous réserve des consignes données dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les soutenances des stages de recherche auront lieu au début du mois de septembre.

REGLES DE VALIDATION

(COMMUNES A L'ENSEMBLE DES SPECIALITES DE LA MENTION)

1. **Validation des unités d'enseignement** : Chaque unité d'enseignement est définitivement acquise lorsque la note de l'UE sur 20 est égale au moins à 10/20.
2. **Validation des semestres** : Chaque semestre est validé lorsque la moyenne des notes des unités qui le composent affectées de leur coefficient est égale au moins à 10/20 et à condition qu'aucune des unités qui le composent n'ait une note inférieure à 6/20 (cette note éliminatoire ne s'applique pas aux UE évaluées uniquement en contrôle continu).
3. **Validation de l'année** Pour obtenir la 2^{ème} année du Master, il faut avoir validé les deux semestres et qu'aucune des UE qui composent ces semestres et dont l'évaluation comprend au moins une épreuve terminale n'ait une note inférieure à 6/20. Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres. Une moyenne de 10/20 est donc requise pour chaque semestre.
4. Le jury peut autoriser l'étudiant ajourné à redoubler la deuxième année de master. Dans ce cas, l'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement éventuellement acquises.